

# RÉSUMÉ DES SÉANCES

tenues le 22 septembre 2020

**Séance plénière  
3<sup>e</sup> séance**

La Conférence générale a repris l'examen du point 7 de l'ordre du jour provisoire, « Discussion générale et Rapport annuel pour 2019 ». Des déclarations ont été faites par les représentants des États suivants : Botswana, Italie, Chypre, Pakistan, Israël, République de Corée, Kirghizistan, Monaco, Bahreïn, République démocratique populaire lao, Chili, Cuba, Belgique, Slovaquie, Ghana, Niger, Myanmar, Ukraine, République bolivarienne du Venezuela, Nouvelle-Zélande, République arabe syrienne, Qatar, Irlande, Australie, Oman et El Salvador.

**Séance plénière  
4<sup>e</sup> séance**

La Conférence générale a poursuivi l'examen du point 7 de l'ordre du jour provisoire, « Discussion générale et Rapport annuel pour 2019 ». Des déclarations ont été faites par les représentants des États suivants : Nicaragua, Bulgarie, Arabie saoudite, Monténégro, Roumanie, Guatemala, Costa Rica, Turquie, Yémen, Népal, Mongolie, Grèce, Sénégal, Hongrie, Uruguay, Serbie, Algérie, Panama, Angola, Liban, Thaïlande, Afghanistan, Éthiopie, Libye, Viet Nam et Malte.

**Séance plénière  
5<sup>e</sup> séance**

La Conférence générale a poursuivi l'examen du point 7 de l'ordre du jour provisoire, « Discussion générale et Rapport annuel pour 2019 ». Des déclarations ont été faites par les représentants des États et organisations suivants : République démocratique du Congo, République dominicaine, Sri Lanka, Togo, Djibouti, Côte d'Ivoire, Géorgie, Macédoine du Nord, Azerbaïdjan, Bénin, Eswatini, Rwanda, République-Unie de Tanzanie, République de Moldova, Kenya, Palestine, Communauté européenne de l'énergie atomique (Euratom), Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (OTICE), Organisme pour l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et dans les Caraïbes (OPANAL), Agence arabe de l'énergie atomique (AAEA), Agence brasilo-argentine de comptabilité et de contrôle des matières nucléaires (ABACC), Union africaine et Ordre souverain militaire de Malte (SMOM). Les États Membres suivants ont exercé leur droit de réponse : Japon, République de Corée, France (au nom de la Chine, des États-Unis d'Amérique, de la Fédération de Russie et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord), Arménie et Azerbaïdjan.

Au titre du point 8 de l'ordre du jour provisoire, « L'AIEA et la pandémie de COVID-19 », la Conférence générale a adopté le projet de résolution GC(64)/L.2. Des déclarations ont été faites par l'Égypte, l'Argentine et la Fédération de Russie.